



BUREAUX No. 26 RUE ST-THERÈSE. — P. O. BOITE 2144, MONTREAL.

Je me hâte de lire de tout de peur d'être plus tard obligé d'en pleurer... FIGARO.

VOL II No. 2.

MONTREAL, 28 AOUT 1880.

1 CENT LE NUMERO.

H. BERTHELOT & Cie.

Editeurs-Propriétaires.



LES MILLIONS ETRANGERS AU CANADA.

Le voyage de deux ou trois poches.

LE GRAND TRONC.—Qu'est-ce que vous venez faire dans ce pays ?

LE CAPITAL ANGLAIS.—Diable, je viens m'engraisser sur le Chemin du Pacifique.

LE GRAND TRONC.—Regardez-moi lorsque je suis venu ici, j'étais plus gras que vous. A présent, voyez comme j'ai maigri.

LES MILLIONS FRANÇAIS.—Moi je me risque à Québec. Je pense que j'aurai plus de chance que vous deux. Je prends toujours mes précautions lorsque je voyage. J'ai déjà été échaudé par les Turcs et je suis prudent.

Feuilleton

HISTOIRE D'UN FANTOME.

(Suite.)

Je n'avais pas besoin de me retourner pour le voir : j'étais en face d'une glace ; et dans cette glace je le voyais.

Je me levai et je marchai ; il me suivit à quelques pas.

Je revins à ma table, et je sonnai.

Mon domestique parut, mais il ne vit pas plus l'huissier qu'il n'avait vu le chat.

Je le renvoyai, et je restai avec cet étrange personnage, que j'eus le temps d'examiner tout à mon aise.

Il portait l'habit de cour, les cheveux en bourse, l'épée au côté, une veste brodée au tambour, et son chapeau sous le bras.

A dix heures, je me couchai ; alors, comme pour passer de son côté la nuit le plus commodément

possible, il s'assit dans un fauteuil, en face de mon lit.

Je tournai la tête du côté de la muraille ; mais, comme il me fut impossible de m'endormir, deux ou trois fois je me retournai, et deux ou trois fois à la lumière de ma veilleuse, je le vis dans le même fauteuil.

Lui non plus ne dormait pas.

Enfin, je vis les premiers rayons du jour se glisser dans ma fenêtre à travers les interstices des jalousies ; je me retournai une dernière

fois vers mon homme ; il avait disparu, le fauteuil était vide.

Jusqu'au soir, je fus débarrassé de ma vision.

Le soir il y avait réception chez le grand commissaire de l'Eglise. Sous prétexte de préparer mon costume de cérémonie, j'appelai mon domestique à six heures moins cinq minutes, lui ordonnant de pousser sur les verrous de la porte.

Il obéit.

Au dernier coup de six heures, je fixai les yeux sur la porte : la

Ne fumez que le vieux Tabac Favori ECLIPSE.

porte s'ouvrit, et mon huissier entra. J'allai immédiatement à la porte: la porte était refermée; les verrous semblaient n'être sortis de leur gâche. Je me retourne: l'huissier était derrière mon fauteuil, et John allait et venait par la chambre sans paraître le moins du monde préoccupé de moi.

Il était évident qu'il ne voyait pas plus l'homme qu'il n'avait vu l'animal.

Je m'habillai.

Alors il se passa une chose singulière: pleins d'attention pour moi, mon nouveau commensal aidait John dans tout ce qu'il faisait, sans que John s'aperçût qu'il fut aidé. Ainsi, John tenait mon habit par le collet, le fantôme le soutenait par les pans; ainsi John me présentait ma culotte par la ceinture, le fantôme la tenait par les jambes.

Je n'avais jamais eu de domestique plus officieux.

L'heure de ma sortie arriva.

Alors, au lieu de me suivre, l'huissier me précéda, se glissa par la porte de ma chambre, descendit l'escalier, se tint le chapeau sous le bras derrière John, qui ouvrit la portière de la voiture, et, quand John l'eut fermé et eut pris sa place sur la tablette de derrière, il monta sur le siège du cocher, qui se rangea à droite pour lui faire place.

A la porte du grand commissaire de l'Église, la voiture s'arrêta; John ouvrit la portière; mais le fantôme était déjà à son poste derrière lui. A peine avais-je mis pieds à terre, que le fantôme s'élança devant moi, passant à travers les domestiques qui encombraient la porte d'entrée, et regardant si je le suivais.

Alors, l'envie me prit de faire sur le cocher lui-même l'essai que j'avais fait sur John.

—Patrick, lui demandai-je, quel était donc l'homme qui était près de vous?

—Quel homme, Votre Honneur? demanda le cocher.

—L'homme qui était sur votre siège.

Patrick roula de gros yeux étonnés en regardant autour de lui.

—C'est bien, lui dis-je, je me trompais.

Et j'entrai à mon tour.

L'huissier s'était arrêté sur l'escalier, et m'attendait. Dès qu'il me vit reprendre mon chemin, il reprit le sien, ontra devant moi comme pour m'annoncer dans la salle de réception; puis, moi entré, il alla reprendre dans l'antichambre la place qui lui convenait.

Comme à John et comme à Patrick, le fantôme avait été invisible à tout le monde.

C'est alors que ma crainte se changea en terreur, et que je compris que, véritablement, je devonais fuir.

Ce fut à partir de ce soir-là que l'on s'aperçut du changement qui se faisait en moi. Chacun me demanda quelle préoccupation me tenait, vous comme les autres.

Je retrouvai mon fantôme dans l'antichambre.

Comme à mon arrivée, il courut devant moi à mon départ, remonta sur le siège, rontra avec moi à la

maison, derrière moi dans ma chambre, et s'assit dans le fauteuil où il s'était assis la veille.

Alors, je voulus m'assurer s'il y avait quelque chose de réel et surtout de palpable dans cette apparition. Je fis un violent effort sur moi-même, et j'allai de reculons m'asseoir dans le fauteuil.

Je ne sentis rien, mais dans la glace je le vis derrière moi.

Comme la veille, je me couchai, mais à une heure du matin seulement. Aussitôt que je fus dans mon lit, je le vis dans mon fauteuil.

(A continuer.)

LE VRAI CANARD.

MONTREAL 28 AOUT 1880.

CONDITIONS.

L'abonnement pour un an est de 50 centins payable d'avance, pour 6 mois 25 centins.

Le Vrai Canard se vend 8 centins la douzaine aux agents qui devront faire leurs paiements tous les mois.

10 par cent de commission accordée aux agents pour les abonnements qu'ils nous feront parvenir.

Les frais de Poste sont à la charge des Editeurs. Greenbacks reçus au pair.

Adressa :

H. BERTHELOT & Cie.

Bureau : 25, RUE STE-THERÈSE,

En face de l'Hôtel du Canada.

Boite 2144 P. O. Montréal.

A V I S

AUX

COMMERÇANTS DE TABAC.

Pour nous épargner du trouble et à vous-même des désappointements, nous vous supplions en grâce, d'abandonner le système d'essayer des échantillons, chose que nous n'essayerons plus. Nous en avons assez dans notre bureau pour ouvrir un magasin de tabac. Notre bec est comme un petit nid rempli d'œufs tant il y a d'ampoules sur notre langue. C'est inutile d'essayer d'autre tabac que "l'Eclipse." Donnez-nous de l'Eclipse, nous voulons jouir de bonnes et fraîches bouffées. Eclipse! Eclipse! le meilleur tabac à fumer.

CHRONIQUE.

Encore une semaine qui n'est pas pléthorique en nouvelles politiques.

Les ministres fédéraux et locaux sont en vacances.

Quelques uns sont en villégiature, d'autres sont par delà l'Atlantique méditant des plans pour faire du Canada un pays de Cocagne.

Les Français sont occupés à compter les \$4,000,000 que nous leur empruntons afin de sortir de la déche où nous a plongés l'administration Joly.

Les capitalistes Anglais, qui ont déjà été échaudés par le Grand Tronc vont encore risquer quelques millions sur le Pacifique.

Là corporation de Montréal s'est décidée à accorder à la Compagnie des chars urbains un renouvellement de sa charte pour quarante ans.

Cette décision a soulevé l'ire des ennemis de la Compagnie.

On cria haro sur les échevins franco-canadiens qui ont voté en faveur de cette nouvelle charte. La presse anglaise a déversé le venin le plus subtil sur l'action de ces derniers.

Pourquoi tant de bave et de colères?

Dans quarante ans l'Union Jack ne flottera plus sur le grand bastion de la citadelle de Québec.

Nous vivrons à l'ombre du drapeau étoilé de la république voisine et il sera facile pour le conseil municipal qui existera alors d'anuler la charte si quelques uns de ses dispositions sont préjudiciables aux intérêts de la ville.

Allons donc! dans quarante ans, que restera-t-il de nos institutions? Où sera le Club Cartier? Qui se rappellera du Club Lotellier et des discours abracadabrants de M. Galigneau?

Dans quarante ans on n'entendra plus parler ni de rouges ni de bleus; ces partis seront flambés comme la poule à Simon.

Laissez donc faire! la compagnie des chars urbains dans quarante ans sous le régime de la république aura perdu le goût des dividendes.

Nous aurons alors à Montréal un chemin de fer de ceinture aérien.

.

BELLA! HORRIDA BELLA!

Le Nouveau Monde et le Courrier de Montréal ont ouvert les portes du temple de Janus. Les deux feuilles conservatrices sont aux prises.

Les deux adversaires se déchirent à belles dents.

Le serpent de la jalousie a distillé dans le cœur du Nouveau-Monde ses plus noires poisons. Le journal ultramontain a découvert chez son confrère des doctrines qui sentent le fagot.

Le Courrier a osé se déclarer indépendant des ministres et de leur entourage de jobbers.

Ça été assez pour allumer la pomme de la discorde, entre les deux folliculaires, comme dirait M. Joseph Prud'homme.

L'anathème a été fulminé mardi dernier contre le Courrier.

Dans sa sainte colère le Nouveau Monde lance une espèce de cartel à son ennemi, du Cassagnac tout craché.

Lisez plutôt:

Nous vous donnons d'ici à demain pour rétracter cette calomnie, si non, vous aurez des nouvelles qui vous rappelleront peut-être au sentiment de la responsabilité de ce que vous publiez.

Après cela un duel est inévitable entre les deux journalistes.

M. Houde du Nouveau Monde, est colonel du bataillon de Maskinongé et M. R. Tremblay, a vu le feu au service des États-Unis.

Allons, confrères, dégainez vos bonnes lames de Tolède, et tâchez d'en découdro.

.

Le reste du bilan des nouvelles de la semaine porte un cachet négatif.

M. Tassé n'a pas encore rempli les conditions de l'achat de la Minerve.

L'hon. M. Masson n'a pas enco-

re cédé son mandat au Premier de Québec.

L'hon. M. Baby ne veut plus être nommé juge de la Cour Supérieure.

L'hon. M. Meroier n'a pas encore signé son abjuration comme libéral.

La liste de souscription de \$40,000 en faveur de l'hon. M. Langevin n'est pas encore remplie, ni celle en faveur de M. Dansereau.

Le pavé de la rue St Gabriel n'a pas été renouvelé et le président du comité des chemins est toujours impondérable en ville.

Le Vrai Canard n'a pas été aussi fin que de coutume parce que cette semaine il souffro d'un affreux rhume au cerveau, histoire de s'être couché avec ses fenêtres ouvertes dimanche dernier, s'étant endormi en lisant la petite brochure du shérif Hénauld de Beauharnois.

LES CHAPEAUX A LA MODE.

Elles disparaissent nos modes antiques, rapportant avec elles, dans l'autre ténébreux de l'oubli les mœurs simples de nos vieilles mères. Adieu! vénérables capuches que nos aïeules portaient le dimanche à la messe! Adieu! capines d'indienne qui voulaient le front de nos mères les jours de grandes promenades.

O luxe! o modes! qu'avez-vous fait! qu'avez-vous échafaudé sur la tête de nos dames et de nos demoiselles. J'en vois dont le front ploie sous le faix d'un véritables parterre. J'en vois quelque fois on été, toutes hâlotantes toutes sous un énorme tricorne. En hiver, je vois des mignonnes, à la figure écarlate, les cheveux roidis par des brises glacées, parader sur les rues Notre-Dame et St. Denis.

Moins coquettes, mais avec plus d'étalage, moins modestes mais beaucoup plus portées, les coiffures d'aujourd'hui n'ont plus une mode uniforme. Il y en a une variété infinie. Tot sensus, quot capita.

Chaque tête exige une forme particulière. Il y a les chapeaux à deux, ou trois étages; les chapeaux à large bord, les chapeaux bossés d'un côté ou bossés de l'autre; les chapeaux retroussés par devant, ou par derrière. Qu'une demoiselle ait un air disgracieux, un chapeau bien orné, bien panaché, bien rubanné, reprendra sur ses traits un charme surprenant, un teint pâle choisira les couleurs brillantes, un teint clair et vif, pour faire contraste, garnira le sien d'une soie brune, surmonté d'une plume de cygne. Qu'un front soit bas, un chapeau hardiment rejeté en arrière corrigera ce léger défaut, qu'une figure soit un peu croche, une courbure donnée au chapeau d'un côté, lui donnera un cachet de coquetterie bien marqué.

Naguère, je vous dire il y a dix ou quinze ans, les chapeliers et les modistes aviaient dans leur vitrail de bien plus modestes coiffures; mais, hélas! voilà qu'une bande de jeunes filles, qui d'ordinaire ne donne pas le ton en matière de mode introduit les coiffures contemporaines.

De même que les filles des manufactures et des maisons honteuses de Montréal inaugureront la mode des cheveux coupés sur le front, de même elles eurent le privilège et l'honneur de se voir invitées dans leur parure de tête par la haute société, et par l'aristocratie.

La première fois que nos candides campagnardes viront à l'Église, le Dimanche quelques uns de ces nouveaux chapeaux, elles se disaient entre elles: Regardez donc comme elle a l'air effronté; Les jeunes garçons de nos villages, qui connaissaient un peu la ville, se vantaient d'avoir vu une torquette. Les moins sévères la montraient du doigt, et les petits garçons riaient beaucoup.

CORRESPONDANCES.

Montmagny, 16 août 1880.

Mon cher Vrai Canard,

Au dernier terme de la Cour d'Appel, à Québec, un avocat cita à l'appui de son argumentation l'article 132 du Code Prussien qui dit: "Celui qui aura fait incarcérer un individu et le juge qui aura accordé illégalement cette incarcération, sont solidairement responsables envers la personne victime de cet acte arbitraire."

Mais, ce Code prussien là n'est vraiment pas bête! qui rend les juges responsables de leurs jugements, comme le commun des mortels sont responsables des torts qu'ils causent à autrui.

Ne trouves-tu pas, mon cher Canard, badinage à part, que messieurs nos juges sont un peu trop à l'abri?

S'il plaît à quelqu'un de ces messieurs, je ne veux pas faire allusion à personne en particulier, de tracasser un avocat, d'exercer une petite vengeance contre un ancien adversaire politique ou des adversaires de leurs amis politiques, on ne se gêne pas le moins du monde de faire pancher la balance du côté que cela convient le mieux.

Un exemple entre mille, dans un district qui n'est pas à cent lieues de celui-ci; un juge était à rendre un jugement sur une affaire de listes électorales, ne sachant quel motif donner pour condamner une foule de personnes aux frais, car il n'y avait aucune preuve dans le dossier pour l'y autoriser, déclara en levant les yeux au ciel, qu'il était pénible de condamner ces pauvres malheureux à des frais considérables, mais qu'il y avait un proverbe qui disait: *Que quand on se couche avec les chiens, on court le risque d'attraper des puces*, pour cette raison ces pauvres diables ne devaient pas être surpris de se voir condamner à payer plusieurs centaines de piastres, en faveur de son... fils.

Il n'y avait pas d'appel de ce jugement! ces MM. sont trop certains de l'impunité.

Pour nous ici, dans ce district, nous ne serions pas fâchés de voir introduire dans le Code Canadien, l'art. 132 du Code Prussien, ou quelque chose d'analogue qui rendrait un juge responsable de ses mauvais jugements.



LE COMMIS VOYAGEUR A QUEBEC.

LES POLICEMAN:—Ah ben, on t'y prend. Un homme de Montréal qui veut vendre ses marchandises à Québec. Vite, les monottes. Ho en prison!!! (historique.)

Aux prochaines élections, qu'un parti politique prenne pour programme qu'il travaillera à faire passer une loi pour rendre les juges responsables de leurs mauvais jugements et je puis lui garantir un succès immense, car la masse du peuple sera indubitablement pour cette réforme. UN HABITANT.

M. le Vrai Canard,

J'ai un panier de pommes, j'en vends la moitié à raison de 6 pour 1 centin, l'autre moitié à raison de 3 pour 1 centin. Est-ce que je n'aurais pas aussi bien fait de les vendre 5 pour 2 centins?

Il y en a qui disent que c'est la même chose, d'autres qui disent que non. Qui a raison? X.....

Mon Vrai Canard,

Voici ce qui s'est passé l'autre jour sur la rue Ste. Catherine au coin de la rue Wolfe. M. X... propriétaire à l'aise a refusé péremptoirement d'ouvrir sa portes aux Sœurs de la Providence qui emmenaient avec elles sa propre mère. M. X... pendant deux heures cette vieille femme âgée de 90 ans a été exposée aux regards avides de la populace. Elle roulait vers la foule ses yeux hagards et essayait mais en vain, de se soulever. Ses bras décharnés n'avaient plus de force.

Enfin un charrotier bienfaisant ému de pitié la fit monter dans sa voiture pour la transporter à l'Asile.

Tu voudras peut-être savoir pourquoi les sœurs n'ont pas gardé Mme X...? C'est parce que M. X... avait la lâcheté de ne pas payer la pension de sa mère?

Maintenant, cher Vrai Canard, veux-tu exposer au mépris des honnêtes gens, un monstre aussi inhumain, le stigmatiser à ta manière. Scio, mords ou assomme, peu importe. C'est à toi de décider le châtiement.

Je te signale seulement le coupable. Exécute-le, sois le bourreau et je serai le dénonciateur.

UN PUR CANAYEN.

COUACS.

Aujourd'hui les tomates se vendent deux cents la douzaine. Allons, Monsieur Taillon, un bon mouvement comme disait la Patrie acceptez la place de recorder et donnez-nous une élection dans Montréal-Est. C'est si drôle! Laissez-nous entendre Thibault.

Un volontaire du 65ième disait dernièrement à un de ses compagnons d'armes:

—Que veut dire le mot "tinsmitte"?

—Ca veut dire ferblantier.

—Non, le mot "tinsmitte" que l'officier nous dit lorsqu'on est pour se débânder?

Le volontaire voulait savoir la signification du commandement *dismiss*.

Le cheval d'un laitier qui servait ses pratiques sur la rue St. Denis a pris le mors aux dents hier matin. L'animal a arrêté sa course vertigineuse au coin de la rue Ontario, près de la fontaine publique; circonstance qui laisse planer des doutes sérieux sur l'honnêteté du sonmaître.

Conversation entendu dans les chars entre la Rivière du Loup et Montréal, sur le chemin de fer Q. M. O. & O.

Madame B.—Pat veux-tu me dire à qu'elle heure le Rail-road arrive à St. Léon, this evening?

Monsieur B.—La p'tite, je crois qu'on arrive à la Rivière du Loup à six heures et demie.

Madame B.—Tai toi donc, habitant, tu sais bien que les chars arrivent au Spring à six heures.

Monsieur B.—Mai, tais-toi, la p'tite; ne te fâche pas pour rien.

Madame B.—Si tu te tais pas, je vas te montrer à vivre parmi le monde, mon chausson d'habitant.

Monsieur B.—Tai, toi donc la p'tite, tu as plus de raison que cela, tu connais dans la position que tu es.

Madame B.—Je vas te montrer

la position que j'ai, si je te poigne par les cheveux, je te les arrache tous.

Inutile de vous dire que Monsieur B. n'a que quatre au cinq cheveux sur la tête qui lui reste.

P. S.—Ce fameux couple n'est marié que depuis que trois ou quatre mois.

Réponse au dernier Problème. Le poisson as 8 pieds de long.

Tête.....1 pied.
Corps.....4 "
Queue.....3 "
8 "

Une solution satisfaisante du dernier problème nous a été donnée par

MM. John Dupuy, Sherbrooke; N. Dancose, do; W. H. Pepin, South Roxton; Arthur Robert, Trois-Rivières; P. J. Puel, St. Charles Bellechasse; S. Robin, St. Roch, Québec; O. M. Gagnon, Sherbrooke, Charles Gigault, St. Damase; R. G. T. Dubord, St. Roch, Québec; A. S. Lasalle, Yamaska; J. A. Montmagny, Québec; S. H. Martel, Warwick Alphonse Désautels, St. Jean, P. Q.; T. McKercher, Montréal; Stanislas Beauregard, St. Césaire; Emile Lebert, St. Henri; Henri Beaudry, Montréal; A. Martin, do; Henri 237, rue des Allemands; Ant. Favreau, Montréal.

PROBLEME.

Quatre cultivateurs ont loué une pâture moyennant \$975.00.

Le 1er y a mis 5 bœufs pendant 54 jours, le 2ème, 7 vaches pendant 63 jours, le 3ème, 8 génisses pendant 75 jours, et le 4ème, 6 chevaux pendant 50 jours. On calcule que pour la pâture 1 bœuf dépense 1½ fois autant qu'une vache, ou 2 fois autant qu'une génisse, ou 1½ fois autant qu'un cheval. Quelle part devra payer chaque cultivateurs.

Le docteur et le malade imaginaire.

—Voyons, de quoi vous plaignez-vous? vous me dites que vous mangez bien?

—Oui, docteur.
—Vous buvez bien?
—Oui, docteur.
—Et vous dormez bien?
—Ah oui, docteur.

—Eh bien, alors je vais vous donner une prescription pour tâcher de remédier à tout ça.

Un cigare contient des acides acétique, formique, butyrique, valériques et prussique, du créosote, de l'acide phénique, de l'hydrogène sulfurée, de la pyridine, de la virodine, de la picoline, sans compter certaines proportions de feuille de chouine. C'est pour cela qu'il est impossible de se procurer de bons cigares à moins de payer cinq cents pour deux.

Un pauvre diable est traduit devant Son Honneur pour avoir vendu de la boisson. Le juge appelle un témoin et lui demande ce qu'il y avait dans le baril.

Eh bin, Votre honneur, j'sais qu'a un bout du baril y avait "Whisky" et l'autre bout "Pat Duffy"; mais sur mon serment j'pou pas dire si c'est "Whisky" ou bin "Pat Duffy" qu'était d'dans.

Le docteur.— Cher ami, votre femme est morte ?

Le mari.— Oui docteur, au moment même où vous ouvriez la porte, elle a filé.

Le docteur.— Vous m'avez l'air désolé.

Le mari.— Je m'en consolerais encore, si la maladie ne m'avait pas tant coûté.

UN RICHE PALAIS.—Le *Vrai Canard* a visité hier l'établissement de Léon Vervais pour y admirer les travaux d'amélioration qui y sont en voie d'accomplissement. Le grand salon a été agrandi du double. Le dessin architectural des colonnes, de la frise du plafond et les détails de l'ornementation ont été faits avec le goût le plus délicat. La salle dans son ensemble a une beauté des plus imposantes. Là rien de rococo tout y respire le chic moderne. La salle de billards est un véritable bijou. Le public pourra juger des immenses proportions de cet établissement lorsqu'il saura qu'il occupe les Nos. 552, 554, 556, 558 et 560, de la rue Craig.

C'est sans contredit le plus beau restaurant du Canada.

BONNE ORGANISATION.—Le comité de l'Exposition de 1880 à Montréal, mérite un bon point. Il a fait un acte de justice en donnant à MM. O. Bertrand et Théotime Lanctôt, un contrat considérable pour les rafraîchissements qui seront servis sur le terrain de l'Exposition.

Pour notre part nous sommes sûrs que le public sera servi à sa pleine et entière satisfaction. Toutes les précautions ont été prises par les contracteurs pour donner aux visiteurs les boissons les plus pures et les cigares les plus fins. Il y va de l'honneur de Montréal. MM. Bertrand et Lanctôt le comprennent et ils agissent en conséquence. M. O. Bertrand est le propriétaire du beau restaurant No. 886 rue Ste. Catherine. M. Théotime Lanctôt tient son populaire établissement au coin des rues Ste. Catherine et Sanguinet.

AIR ! TIENS BEM !—Cré mille noms d'une pipoi ! En avant les Joachim ! Le mot de ralliement est : Allons à l'Hôtel des Canards, tenu par Jos. Morache, No. 920, rue Ste. Catherine, entre les rues des Allemands et St. Constant. Les salons particuliers sont confortables et élégamment meublés. Les artistes ont un bon piano à leur disposition dans le grand salon. Quant aux liqueurs et cigares c'est numéro UN.

SOLUTION D'UN GRAND PROBLEME.—Enfin il est trouvé le mot de l'énigme !

Les étrangers qui visiteront Montréal pendant l'Exposition ne devront pas oublier de voir un phénomène extraordinaire sur la rue St. Laurent ; un convoi de chemin de fer et un steamer mis en mouvement par l'eau. Dans le salon élégant spacieux et toujours frais du Rideau Club No. 52, rue St. Laurent, tenu par Angeline Riendeau, ils verront la fontaine merveilleuse placée au milieu du grand salon. Dans le bassin de cette fontaine le steamer et le convoi sont perpétuellement en activité. Cette curiosité mérite d'être vue. Chez Riendeau le Lager est tenu sur la glace et les liqueurs et cigares sont O. K.

SOYEZ CHIC.—Montréal à l'occasion de la prochaine exposition tient à se montrer la reine des villes dans la Puissance. Chaque marchand a un point d'orgueil, c'est de montrer aux étrangers un stock de marchandises qui les obligera à faire des emplettes. En allant sur la rue Ste. Catherine, entrez chez MM. Dérome et Lafrançois, et dites-nous si votre ville n'a pas le droit de s'enorgueillir de la beauté et de variété de leur fonds de commerce. Vous y trouverez des coiffures, chapeaux de soie ou en feutre qui sont le dernier mot de la nouveauté et du chic. Leurs prix sont d'une modicité telle que la concurrence est aux abois. N'oubliez pas l'adresse ; c'est au No. 614, rue Ste. Catherine.

1880—EXPOSITION—1880.

Comme il est plus que probable qu'il y aura foule durant l'Exposition qui doit avoir lieu bientôt, nous croyerions manquer à notre devoir si nous n'invitions pas tout spécialement les nombreux visiteurs étrangers à se rendre au Magasin de LETENDRE, ARSENAULT & Co. Au No. 591, rue Ste. Catherine. Magasin de Nouveautés reconnus sous le nom du

VRAI BON MARCHÉ

Vous trouverez chaque département bien assorti et du dernier goût. Nous faisons une ligne spéciale des Tweeds, Cashmere, Etoffes à Robe, Lainages de toutes sortes. Dans les Modes nous ne sommes pas battus. La semaine prochaine nous donnerons un détail des principales Marchandises que nous recevons de ce temps-ci.

N'oubliez pas l'adresse. No. 591, Rue Ste. Catherine, LETENDRE, ARSENAULT & Co.

Le Gaz.—Nous allons peut-être surprendre nos lecteurs en leur disant que l'éclairage au gaz est plus économique que la lumière de l'huile de Charbon. Rien de brutal comme un fait. Le fait est là pour prouver notre assertion. Un de nos voisins M. Edouard Vervais, propriétaire d'un restaurant des plus populaires, nous assure qu'il a été loin de faire des économies en s'éclairant au pétrole. Aujourd'hui son établissement est le plus splendidement illuminé du quartier. Quatre becs de gaz éclairent la façade de sa maison et de nombreux jets d'illumination tous les salons. Jugez en en passant au passant au No 28 rue St. Gabriel.

RESTAURANT POPULAIRE.—Monsieur P. Cavale, le restaurateur de la Chambre des Communes à Ottawa, vient d'ouvrir au No. 981, rue Ste. Catherine, près de l'encoignure de la rue St. Dominique, un restaurant fashionable où ses anciens clients et le public pourront être sûrs d'avoir à toute heure un repas à la carte servi avec tout le confort désirable. Le menu sera des plus variés et contiendra toutes les primeurs des saisons. La cuisine est sous la direction d'un chef de première classe. Les liqueurs dans le restaurant seront fournies par M. Desmaisons, qui a toujours eu à Montréal, la renommée de tenir une cave approvisionnée des vins des meilleurs crus. Les amateurs de la bonne chère ne devront oublier d'aller se commander un dîner ou un souper fin, au nouveau restaurant, No. 981, rue Ste. Catherine.

ECHecs.—Le *Vrai Canard* pendant sa visite à St. Jérôme a battu aux échecs M. E. Marchand, le champion de l'endroit, remportant deux parties sur trois. Si M. Marchand n'est pas satisfait nous sommes prêts à lui donner sa revanche moyennant un enjeu de \$25. La partie devant être jouée à l'Hôtel du Canada avant le 15 septembre prochain.

A L'EXPOSITION.—Nos lecteurs se rappellent qu'à la dernière Exposition de Paris, un diplôme d'honneur a été décerné à notre compatriote M. Jos. Cédras, pour les meilleurs échantillons de Chapeillerie. Cette année M. Cédras exposera à l'Exhibition de la Puissance à Montréal des chapeaux de sa fabrication qui certainement remporteront la palme. Ces chapeaux peuvent être vus tous les jours dans le magasin de M. Cédras, No. 7, rue St. Laurent. Ils sont vendus à des prix qui font rager la concurrence. Un chapeau de Cédras, chose extraordinaire, coûte moins cher qu'un article inférieure acheté ailleurs. Allez chez Cédras et vous en serez convaincus.

MUSIQUE NOUVELLE.

Lettre d'une cousine à son cousin. Chansonnette 35c
Just as you say, Solo de Piano 50c
Espoir Méditation " 35c
Expédié franco, sur récépissé au prix marqué ; (en timbres-poste, ou autrement) Publié par ERNEST LAVIGNE.

LE RESTAURANT A L'EXPOSITION.

Nous avons une bonne nouvelle à annoncer à nos lecteurs. MM. J. B. Emond et Pierre Meunier, se sont associés pour tenir sur le terrain de l'Exposition à Montréal, un restaurant qui devra être patronisé par tous nos compatriotes. Un dîner complet, potage, viandes, légumes et dessert sera servi à raison de 25 cents par tête. Le menu sera varié et les viandes seront de premier choix. J. B. Emond a déjà fait ses preuves comme restaurateur et il a toujours donné satisfaction au public. En 1876, il a servi à l'Exposition des dîners pour 5000 à 6000 personnes. Il a été le seul restaurateur qui a bien servi le public. A l'Exposition de 1880 il tiendra à garder sa bonne réputation. Lorsque vous visiterez l'Exposition, vous irez prendre votre lunch ou votre dîner au Stand No. 3.

EXPOSITION.—L'Exposition de 1880, nous vous parions ce que vous voudrez, n'aura rien de plus attrayant à montrer que le salon magnifique du Vrai Truteau, coin des rues Craig et Chenneville. Les sculptures et les merveilles de l'art s'y déploient avec beaucoup de magnificence. Rien ne peut rivaliser avec l'abondance et la variété de ses *Free Lunchs*. Truteau ne serait pas le Vrai Truteau s'il avait quelque chose chez lui d'une qualité inférieure.



EXCURSIONS QUOTIDIENNES.

Sur les rapides de LACHINE

Le magnifique vapeur *Beauharvais*, capitaine J. Filgate, part de Lachine tous les matins à l'arrivée du train qui part de la gare Bonaventure à 7.15, a. m. Le *Beauharvais* arrive à Montréal vers 9.15, a. m.

Prix des billets 50 cents à vendre à la gare Bonaventure. Ce voyage est des plus agréables et nous recommandons aux lecteurs du *Vrai Canard* de le faire tous les matins pour remplir leurs poumons d'un air pur et frais.



EXPOSITION.

DE LA

PUISSANCE DU CANADA,

A MONTRÉAL.

OUVERTE LE 14 SEPTEMBRE 1880,

ET SE TERMINANT LE 24.

Pour toutes informations. S'adresser à

S. C. STEVENSON.

Secrétaire du conseil des Arts et Manufactures, ou à

G. LECLERE,

Secrétaire du conseil d'Agriculture, P. Q. Montréal.

31 Juillet 1880.

FEUILLETON ILLUSTRÉ

Journal hebdomadaire paraissant le Jeudi.

Cette feuille exclusivement littéraire et unique dans son genre au Canada, contient huit grandes pages de feuilleton qui sont et seront toujours des plus émouvants et des plus moraux.

Nous enverrons, *gratis*, un numéro spécimen à toute personne qui en fera la demande.

Les personnes disposées à prendre une agence voudront bien référer au FEUILLETON ILLUSTRÉ pour les conditions.

Abonnement : par an, \$1.00 ; six mois, 50 cts ; trois mois, 25 cts.

C. Morneau Propriétaire.

Adresseur : Boîte 1986 B. P.



Protection contre le feu et l'eau. Premier prix obtenu à l'Exposition d'Ottawa de 1879. Peinture Caoutchouc lustrée Patentée.

COULEURS.—Rouge, Blanc et Noire, 96c le gallon, mesure Impériale. Un gallon couvre un espace de 180 pieds sur le bardeau, et de 400 pieds sur la tôle et le fer-blanc.

COULEURS.—Ardoise, Gris français, Bleu ciel, russe et autres nuances, \$1.80 le gallon. Un gallon couvre un espace de 500 pieds sur le bois.

Peinture garantie et vendue 25 pour cent moins cher que les autres. Argent remboursé et troubles payés si l'acheteur n'est pas satisfait.

Manufacturé et vendu par

A. A. WILSON & Co.,

No. 23, RUE STE-THERÈSE,

Coin de la rue St-Gabriel, à côté de l'Hôtel du Canada, Montréal.

237 Rue Notre-Dame, Montréal. ECONOMIE! ECONOMIE! Les lecteurs du *Vrai Canard* apprendront avec plaisir que CHARLES MEUNIER & Co offrent aujourd'hui des avantages exceptionnels aux ménagères qui tiennent à avoir des Epicerics de première qualité à des prix raisonnables. Son stock est des plus variés. On y trouve tout ce qu'il faut pour la table la mieux fournie. Cette maison est recommandable à cause de la satisfaction qu'elle garantit toujours à ses clients. Les ordres peuvent être donnés par le téléphone. C'est au coin des rues St. Dominique et Vitré.

Hotel du Canada



RUE ST. GABRIEL, Montréal.

Cet Hôtel est maintenant la propriété de

MADAME SAUCIER

qui est bien connue du public voyageur. La nouvelle administration ne néglige rien pour en faire un hôtel de première classe. L'établissement a été restauré et a subi des réparations nécessaires. L'Hôtel est situé au centre des affaires.

Des omnibus à l'arrivée et au départ des trains et vapeurs.

MADAME SAUCIER espère revoir son ancienne clientèle à qui elle promet satisfaction. Ses prix sont modérés.



ILE GROSBOS.

Ce BOGAGE charmant est ouvert au public pour la saison et le service se fait par le magnifique Vapeur MONTARVILLE.

Sur l'île on trouvera des pavillons sous lesquels on aura un abri en cas de pluie. Le carrousel et tous les jeux populaires qui se trouvaient l'an dernier au Parc de l'île Ste. Hélène sont installés à l'île Grosbos.

Prix du passage aller et retour 10 cts. Enfants moitié prix. 17 Juillet 1880—No. 48.